

« Les usagers de l'hôpital d'Aubenas »

Mireille Ponton

Le Sartre

07200 Ucel

mireille.ponton@wanadoo.fr

le 2 février 2010

à Monsieur le Directeur de l'hôpital d'Aubenas

Monsieur,

Nous avons été saisis la semaine dernière par deux patients nous alertant sur la suppression des prestations des psychologues du service d'addictologie. L'un d'eux nous a précisé qu'il n'avait pas les moyens de recourir au service d'un psychologue privé comme le lui avait conseillé le médecin du service.

Cette situation nous a paru aberrante : il est évident que le médecin est indispensable pour le diagnostic et l'orientation dans le « parcours de soins ». Il est tout aussi évident que l'accompagnement par des psychologues sur un temps quelquefois long est tout aussi indispensable. Supprimer l'une ou l'autre des composantes du service revient en fait à le supprimer.

Tenant à répondre à ces patients avec des arguments avérés et étayés, nous avons pris des renseignements auprès de sources différentes. La confirmation des propos tenus individuellement au téléphone et confirmés ensuite par écrit au nom d'un « groupe informel d'usagers » nous a été donnée.

Nous vous demandons donc par ce courrier de vouloir bien nous apporter des éclaircissements quant aux motivations.

Nous sommes d'autant plus surpris que cette situation est en contradiction avec les propos tenus lors de nos trois rencontres. Vous nous avez affirmé alors, votre volonté de développer l'activité de l'hôpital, de maintenir les services existants et d'en créer de nouveaux.

Ce service traitant les comportements addictifs (plus de 130 patients par an), répond à l'évidence à un besoin. Sa déstructuration remet en cause le droit à l'accès aux soins pour tous et partout.

Nous cherchons des explications, nous émettons des hypothèses : activité non « rentable » pour l'hôpital ?, satisfaction d'exigences personnelles du médecin chef de service ?, satisfaction d'exigences d'un secteur privé (fut-il associatif) ?, d'autres raisons que nous ignorons et que nous ne soupçonnons pas ?

Quelles que soient les motivations, nous ne pouvons accepter cette situation. Nous considérons que la demande de ces patients est parfaitement justifiée et nous les soutenons dans leurs démarches. Ils ne demandent en fait que le respect de leur droit.

La réponse aux besoins de santé est la mission première d'un hôpital public.

Nous sommes prêts par ailleurs, si les raisons économiques justifiaient ces suppressions de postes, à appuyer vos éventuelles démarches pour obtenir les moyens nécessaires au bon fonctionnement du service.

Soyez assuré monsieur le Directeur de nos meilleures salutations

Mireille Ponton